

Loi sur les secrets officiels

Ils ne veulent pas que le gouvernement ait des pouvoirs d'État policier comme ceux qui se trouvent dans la loi sur les mesures de guerre ou dans la loi sur les secrets officiels. Ils ne veulent aucun de ces changements qui peuvent faire suite à un référendum.

Mais il semble que le gouvernement fédéral est sourd. Ses membres sont satisfaits de leur formule. Ils se soucient peu que cette formule instaure la tyrannie de la majorité, parce qu'ils savent qu'elle leur permettra de transformer le Canada en un État unitaire. Mais ils sont bien naïfs s'ils pensent pouvoir y réussir. Le gouvernement détruira le pays s'il persiste dans cette voie, et c'est ce que les gens de ma circonscription craignent plus que tout.

Le premier ministre a berné le pays en 1970, et il pense pouvoir le faire encore en 1980. Eh bien, il ne me bernera pas, il ne trompera pas les gens de la circonscription de Peace River non plus, et je suis persuadé qu'il ne trompera pas davantage la population du Canada.

Les Canadiens veulent un gouvernement honnête. Ils ne veulent pas de la loi sur les secrets officiels sous sa forme actuelle. Ils ne veulent pas qu'un homme ou un parti fasse cavalier seul pour modifier la constitution. Ils ne veulent plus voir de propagande à la télévision.

Il est plus que temps que le gouvernement reconnaisse ses torts vis-à-vis des Canadiens. Il n'est pas encore trop tard. Il peut changer d'attitude, et commencer tout de suite en approuvant cette motion. Que les députés d'en face fouillent au plus profond de leur conscience afin d'entrevoir la lumière, quoique trop d'années au pouvoir aient, semble-t-il, éteint à tout jamais la lumière de la vérité pour le parti dirigeant de ce pays.

J'aimerais conclure en rendant hommage encore une fois à l'un des plus grands parlementaires de notre histoire. Je suis sûr que Jed Baldwin est très heureux de ne plus être des nôtres pour ne pas avoir à affronter notre gouvernement et ses méfaits. Mais s'il était là aujourd'hui, je sais ce qu'il dirait au gouvernement. Il regarderait les députés d'en face droit dans les yeux, et citerait son passage favori de la Bible: «La vérité vous affranchira». En l'honneur de ce grand homme, je me permets humblement de répéter ces mots: «La vérité vous affranchira».

M. Neil Young (Beaches): Monsieur l'Orateur, la révision de la loi sur les secrets officiels s'impose aux yeux de tous. Elle nous paraît indispensable à nous, députés néo-démocrates, et nous exhortons le gouvernement à accorder un appui total à la motion, comme le fait notre parti.

M. Ron Irwin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Monsieur l'Orateur, j'aimerais féliciter le député de Peace River (M. Cooper) pour la qualité de son premier discours de député. J'ai l'honneur aujourd'hui de prendre la parole au sujet de sa motion, dont j'aimerais répéter le texte, car il est important:

Que le Comité permanent de la justice et des questions juridiques soit habilité à étudier la Loi sur les secrets officiels et à recommander les changements qu'il

juge nécessaires en vue de limiter l'application de la loi aux seuls cas d'espionnage pour compte de l'ennemi ou d'atteinte à la sécurité nationale.

On a beaucoup parlé de la loi sur les secrets officiels, et tout le monde s'entend à dire qu'il faut y apporter d'importantes modifications et en redéfinir l'objet. Comme la plupart des députés le savent, il y a de grandes similitudes entre notre loi et la loi anglaise, qui ont toutes deux vu le jour dans le même pays. En 1972, le rapport Fox, rapport anglais traitant de la loi anglaise, disait dans son préliminaire:

La Loi sur les secrets officiels n'est en vigueur dans notre pays que depuis 80 ans.

Le rapport Franks rappelle les données fondamentales que l'on tend à oublier. Il précise en effet, et je cite:

... la stratégie économique (d'un pays) est considérée aujourd'hui comme étant tout aussi vitale à la vie de la nation que sa stratégie militaire.

On parle aujourd'hui de guerre économique autant que de guerre atomique ou de guerre conventionnelle.

Le rapport Franks souligne un second élément également très important qui concerne la masse d'informations que nous avons accumulées. Il semble souhaitable que le gouvernement protège les secrets de ses citoyens tout autant que les informations qui pourraient servir à l'ennemi. Les bureaucraties s'étonnent de la masse de renseignements qu'elles peuvent détenir sur les particuliers. C'est à nous d'en faire bon usage, aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis, non pour faire les grands titres du Toronto *Sun*.

• (1620)

Le rapport Franks comporte un passage d'une rare clarté sur les principes fondamentaux. Je cite:

Nous avons jusqu'à présent parlé de ces grandes questions en termes très généraux. Mais on peut les formuler de façon plus simple. Même une démocratie doit garder un certain secret sur ses activités afin de pouvoir mieux remplir ses responsabilités envers la population. Un gouvernement doit en particulier défendre la nation contre d'éventuels ennemis, entretenir des relations internationales et préserver la loi et l'ordre. La défense contre une attaque ennemie risquerait d'être sérieusement compromise si l'ennemi pouvait connaître en détail, par des voies directes ou indirectes, les stratégies et les armements. Il serait impossible de négocier avec un pays étranger si l'ensemble de la négociation devait se dérouler au grand jour. Certaines mesures de prévention ou de détection du crime seraient totalement inutiles si les criminels en avaient connaissance. Pour qu'un gouvernement puisse fonctionner efficacement, il doit pouvoir bénéficier d'un certain secret.

En contrepartie de cette sécurité si nécessaire, l'auteur donne à la page 12 l'envers de la médaille en exposant le besoin qu'éprouvent les citoyens d'avoir un gouvernement franc, et déclare ceci:

Un gouvernement dont les objectifs sont tenus secrets ou qui agit dans un plus grand secret que ne le requiert la conduite efficace de ses affaires, ou encore qui transforme les services de renseignements en agences de propagande, perdra la confiance du peuple.

C'est fort juste.

Ses initiatives seront contrecarrées par des critiques malavisées et destructrices.

C'est également vrai.

Ses censeurs chercheront à abattre tous les obstacles érigés en vue de préserver le secret, et ils divulguent tout ce qui leur tombera sous la main...

Cela s'est déjà produit.

... et tout ce qu'ils découvriront, de quelque façon que ce soit.